
**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 février 2004
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel	Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise	M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. LOTHAIRES Pierre à M. QUANCARD Joël
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain	M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques	M. QUERON Robert à M. CANIVENC René
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice	

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 15)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

LA SEANCE EST OUVERTE

**III ème et IVème contrat de plan Etat / Région - Avenant n°2 à la convention particulière pour le financement des opérations du volet routier en Gironde -
Décision - Autorisation**

Monsieur BROQUA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par convention en date du 10 avril 2002, notre Etablissement a engagé sa participation sous forme de fonds de concours à des opérations permettant la poursuite de l'amélioration des réseaux routiers existants, ces opérations s'inscrivant dans le cadre du III^{ème} et du IV^{ème} contrat de plan Etat / Région et dans celui du contrat d'agglomération Bordeaux Métropole 2000 – 2006 du 22 décembre 2000.

Le montant global de la participation de la CUB au financement de l'ensemble de ces opérations s'établit à 18,74 millions d'euros dont 13,217 millions d'euros plus particulièrement consacrés à l'A 630 (mise à 2 x 3 voies du viaduc d'accès au Pont d'Aquitaine, mise à 2 x 3 voies de la section A 62 – A 63, reports de travaux complémentaires).

Après un premier avenant technique adopté par délibération communautaire en date du 28 mars 2003 permettant d'ajuster le programme initial dans le but de poursuivre les opérations en cours subissant des aléas et notamment la mise à 2 x 3 voies du viaduc d'accès au Pont d'Aquitaine, il est proposé par les services de l'Etat un nouvel avenant technique.

Celui-ci a également pour objet d'ajuster le programme initial dans le but de permettre l'achèvement de la mise à 2 x 3 voies de la rocade de Bordeaux entre les échangeurs de Labarde et de Croix-Rouge ainsi que les aménagements reportés du précédent contrat de plan sur la section Arcins / A 63.

Cet avenant ne remet pas en cause les montants des participations des différents co-financiers et permet sans attendre la signature de l'avenant de mi-parcours, d'affecter les autorisations de programme dès le printemps 2004.

Il consiste à fusionner au sein d'une nouvelle opération, les opérations inscrites au contrat de plan initial.

.../...

La part financière de notre Etablissement sur cette nouvelle opération appelée « mise à 2 x 3 voies de la rocade de Bordeaux » reste donc fixée à 13,217 millions d'euros.

Le programme prévisionnel des travaux qui figure en annexe 2 de l'avenant fait notamment apparaître parmi les travaux à réaliser :

- passerelle de Bénédigue
- équipement d'exploitation (panneaux à messages variables, caméras, réseau de fibre optique) de la section Arcins / A 63, complémentaires du projet Aliénor
- aménagements paysagers et architecturaux de la section Arcins / A 63
- travaux routiers divers et dispositifs d'exploitation nécessaires à la mise à 2 x 3 voies de la section Labarde / Croix rouge

Sont également précisés les travaux à définir :

- mise aux normes des protections phoniques, du quartier Passerat à Bègles
- aménagement de l'échangeur de Chanteloiseau
- aménagement d'une partie de l'échangeur de Croix Rouge

Dans ces conditions nous vous proposons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir :

- **décider d'ajuster le programme initial dans le but de permettre l'achèvement de la mise à 2 x 3 voies de la rocade de Bordeaux entre les échangeurs de Labarde et de Croix Rouge ainsi que les aménagements reportés du précédent contrat de plan sur la section Arcins / A 63, par fusion au sein d'une nouvelle opération des précédentes opérations relatives à l'axe A 630 ceci afin de pouvoir affecter les autorisations de programme dès le printemps 2004 ;**
- **autoriser Monsieur le Président à signer à cet effet l'avenant n°2 à la convention particulière pour le financement des opérations du volet routier en Gironde.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHEL BROQUA

